



• Contact : c4f@cirad.fr

• www.cocoa4future.org

SÉMINAIRE « CACAOCULTURE AGROFORESTIÈRE » EN AFRIQUE DE L'OUEST : COMMENT CONCILIER LA PRODUCTION DE CACAO ET LA RESTAURATION DU COUVERT FORESTIER ?

Compte rendu de l'atelier participatif – 26-29 novembre 2024, Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)

Auteur.es : Chloé Tankam (chloe.tankam@cirad.fr),

Sonia Kouadja Kra (sonia.kouadja@ongidef.org), Raphaël Aussenac (raphael.aussenac@cirad.fr)

INTRODUCTION

Dans le cadre du projet Cocoa4Future, un séminaire a été organisé par l'INP-HB/ESA et le CIRAD du 26 au 29 novembre 2024, à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire). Ce séminaire, consacré à la cacaoculture agroforestière en Afrique de l'Ouest, visait à partager aux différents acteurs (publics, privés, académiques, société civile) porteurs d'enjeux de la filière cacao en Côte d'Ivoire, les premiers résultats issus du projet ainsi que ceux d'études antérieures sur les systèmes de cacaoculture agroforestiers (SCAF), tout en réfléchissant aux implications de ces résultats pour la restauration du couvert forestier.

En Côte d'Ivoire, la restauration forestière est en effet désormais une priorité nationale. Dans ce contexte, ce séminaire s'est voulu être une plateforme d'échanges réunissant acteurs publics, privés, académiques et de la société civile pour co-construire des solutions innovantes permettant la production de cacao tout en maintenant un couvert forestier.

Outre les six sessions thématiques organisées autour de présentations et de temps d'échanges avec les participants, une visite de terrain et un atelier interactif ont permis d'une part, d'aborder les approches de co-conception et d'hybridation des savoirs, et d'autre part, d'identifier les leviers

de la restauration du couvert forestier au sein des systèmes agroforestiers. Avec les chercheurs, enseignants-chercheurs, et doctorants du projet Cocoa4Future invités à présenter leurs travaux (UFHB, UNA, UJLoG, CNRA, INP-HB, Cirad, etc.), ce séminaire a regroupé des représentants des principaux acteurs impliqués dans la filière cacao en Côte d'Ivoire (MEMINADER, MINEDD, MESRS, CCC, ANADER, FIRCA, entreprises du secteur privé, coopératives, ONGs, société civile, etc.).

Au total, ce sont donc une quarantaine de personnes qui a ainsi participé à ce séminaire, appréhendé les avancées opérationnelles du projet Cocoa4Future et grandement contribué aux débats.



Participants au séminaire
organisé par l'INP-HB/ESA et le Cirad — © P. Jagoret

Cocoa4Future

Un projet de recherche en partenariat pour
contribuer à la transition agro-écologique
et organisationnelle de la cacaoculture ouest-africaine



ESA/INP-HB
BP 1093
Yamoussoukro
Côte d'Ivoire



c4f@cirad.fr

ATELIER PARTICIPATIF

L'atelier participatif au format « World Café » qui s'est tenu durant ce séminaire visait à identifier les leviers de la restauration du couvert forestier dans les SCAF. Il a réuni les participants autour de trois tables de discussion consacrées successivement à la gestion des arbres et à la production de bois, aux leviers économiques et réglementaires, ainsi qu'aux conseils agricoles et forestiers. Dans ce cadre, les échanges croisés ont permis de confronter des perspectives multiples, de partager des expériences et d'envisager des pistes concrètes pour renforcer la couverture forestière au sein des SCAF.

Ce document est une synthèse de ces échanges.

● Gestion des arbres et production de bois

Les participants ont identifié un ensemble d'actions clés visant à optimiser la gestion des arbres et la production de bois ainsi que celle des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les SCAF.

INVENTAIRE

Effectuer un inventaire des arbres présents dans les SCAF, en les identifiant (détermination de l'espèce) et en mesurant leur diamètre. La SODEFOR et les coopératives de producteurs de cacao pourraient venir en appui à ces inventaires, notamment par la formation des cacaoculteurs.

CHOIX DES ESPÈCES ET DES INDIVIDUS

Le choix des espèces et des individus à régénérer ou à planter doit répondre aux objectifs des cacaoculteurs, qu'il s'agisse de produire du bois, des fruits ou d'autres PFNL, ou de bénéficier de services tels que l'ombrage. L'emplacement des arbres doit être déterminé de manière à bien répartir l'ombrage dans les cacaoyères et à éviter une compétition excessive entre les arbres. La régénération naturelle devrait être privilégiée comme stratégie de renouvellement des arbres, la plantation pouvant venir en complément en cas de régénération naturelle insuffisante. Les pépiniéristes et les centres desemences peuvent être mis à contribution pour fournir les plantules.

MARQUAGE ET PROTECTION DES PLANTULES

Le marquage des plantules avec des piquets ou de la peinture est essentiel pour éviter leur élimination lors des opérations d'entretien des cacaoyères. Un dégagement de la végétation autour des plantules est également recommandé pour favoriser leur croissance.

ELAGAGE DES ARBRES À BOIS

L'élagage consiste à supprimer les branches basses des arbres destinés à la production de bois afin d'optimiser leur qualité et leur valeur commerciale. Les coopératives de producteurs de cacao pourraient venir en appui à leurs membres/adhérents pour cette opération. Des groupes d'ouvriers/manœuvres élagueurs pourraient aussi être constitués.

SUIVI ET GESTION ADAPTATIVE

Des relevés réguliers doivent être réalisés pour évaluer le niveau d'ombrage, suivre l'évolution de la valeur commerciale et l'état sanitaire des arbres, et contrôler la production des produits forestiers non ligneux (PFNL). Ce suivi permettrait d'ajuster les pratiques de gestion en fonction des observations réalisées in situ. Là encore, la SODEFOR et les coopératives de producteurs de cacao pourraient venir en appui par la formation des cacaoculteurs.

EXPLOITATION DES ARBRES

L'abattage et le débardage des arbres doivent être réalisés afin de limiter les dommages sur les cacaoyers et les autres arbres.

Lors de cet atelier scientifique, les participants ont par ailleurs identifié plusieurs leviers susceptibles d'optimiser la gestion des arbres et la production de bois au sein des SCAF en Côte d'Ivoire.

Ces orientations se déclinent en quatre thématiques complémentaires, chacune mobilisant un ensemble d'acteurs spécifiques pour assurer une mise en œuvre cohérente et durable.

FORMATION DES PROFESSIONNELS

Il apparaît indispensable de renforcer les compétences des acteurs impliqués dans le suivi des arbres et leur exploitation. Il conviendrait également de sensibiliser ces professionnels au choix des espèces adaptées – qu'il s'agisse d'espèces à bois, à fruits ou d'autres plantes non ligneuses – tout en diffusant des informations précises sur les temporalités de production propres à chaque type de produit. Il s'agirait également d'aider les cacaoculteurs à mieux apprécier la qualité de leurs produits (bois, fruits, PFNL) et de diffuser les grilles tarifaires qui y sont associées afin qu'ils prennent des décisions de gestion informées. La promotion des pratiques agroforestières est également nécessaire, en opposition à la cacaoculture plein soleil/sans ombrage. Parallèlement, encourager l'adoption de méthodes d'exploitation à faible impact semble indispensable pour concilier la production de bois et celle de cacao. Les formations et la diffusion des connaissances pourraient mobiliser les institutions de recherche et d'enseignement supérieur, les experts locaux disposant de savoirs forestiers, les forestiers (notamment la SODEFOR) et les coopératives.



Une visite de terrain a permis d'aborder les approches de co-conception et d'hybridation des savoirs — @ C. Tankam



CADRE RÉGLEMENTAIRE

Il semble indispensable de formaliser le sciage à façon, une activité sur laquelle pourrait reposer une partie de la filière et dont la pratique demeure actuellement largement informelle. Par ailleurs, une actualisation de la grille de dédommagement (établie par le MEMINADERPV) suite à l'exploitation des arbres dans les cacaoyères apparaît nécessaire pour mieux refléter les réalités du terrain après exploitation. La mise en œuvre de ces mesures requiert une collaboration étroite avec les ministères concernés – notamment le MINEF et le MEMINADERPV – ainsi qu'avec d'autres instances institutionnelles telles que le Conseil du Café-Cacao (CCC), garantissant ainsi une harmonisation des actions à l'échelle nationale.

DÉVELOPPEMENT ET ORGANISATION DE FILIÈRES

La création d'une filière dédiée aux PFNL, l'organisation cohérente de la filière bois assortie d'un système de certification, ainsi que la mise en place d'une filière pour valoriser les déchets et résidus issus de la coupe et de la transformation du bois, pourrait contribuer à la restauration du couvert dans les SCAF. La structuration de ces filières impliquerait la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur, depuis les forestiers (que ce soit les exploitants, la SODEFOR, les entreprises forestières ou encore les bûcherons et scieurs de long) qui gèrent la ressource en bois jusqu'aux scieries chargées des transformations secondaires et tertiaires, sans oublier les menuiseries et intermédiaires commerciaux. Le soutien des coopératives de producteurs de cacao, qui fournissent matériel et conseils à leurs adhérents, ainsi que l'implication des collectivités locales dans la facilitation des actions techniques sur le terrain, constituent également des leviers indispensables pour la réussite de ces initiatives

● Leviers économiques et réglementaires

SENSIBILISATION AUX ÉVOLUTIONS DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les évolutions récentes du cadre réglementaire, telles que la réforme du code forestier impliquant, entre autres, la fin des périmètres d'exploitation et la clarification de la propriété des arbres, ne sont pas toujours bien connues des acteurs. Il semble donc nécessaire de poursuivre les actions de sensibilisation des cacaoculteurs et des autres acteurs, en mettant l'accent sur les procédures d'enregistrement et de recours (à préciser). Créer des structures professionnelles et interprofessionnelles représentant les cacaoculteurs permettra de favoriser la prise en compte de leurs besoins lors de réformes réglementaires.

DIALOGUE INTERSECTORIEL

La sectorisation est un frein à l'accompagnement des cacaoculteurs qui sont confrontés à une multiplicité d'enjeux. Le suivi des projets sur le terrain peut être l'occasion de mesurer l'importance du dialogue intersectoriel, au sein des directions ministérielles parfois et entre différents ministères.

CLARIFICATION DES DROITS D'USAGE ET D'EXPLOITATION DU BOIS

Si les textes juridiques ont évolué, l'exercice des droits d'usage de la terre et des ressources bute encore sur le manque de connaissance des procédures et la complexité de certaines d'entre elles. Par exemple, la procédure d'obtention des attestations foncières telles que les attestations de droits d'usage coutumier entrées en vigueur en juillet 2024, pourrait être simplifiée.

FORMATION

► Aux métiers sylvicoles

La formation aux métiers sylvicoles doit être renforcée, et notamment la formation de techniciens pouvant accompagner les cacaoculteurs dans la gestion de la ressource en bois. C'est un des leviers d'amélioration de la commercialisation du bois. Les métiers de la sylviculture doivent également être mieux reconnus pour intéresser davantage les jeunes générations.

► Révision des curriculas

L'amélioration de la formation aux métiers sylvicoles passe par une révision des curriculas, qui ne semblent plus adaptés à l'évolution des forêts de la Côte d'Ivoire et à celle des caractéristiques de la ressource en bois dans un contexte post-forestier. Cette révision devra être attentive tant aux fondamentaux disciplinaires qu'à une ouverture à d'autres disciplines, relevant davantage des sciences humaines et sociales. Le décloisonnement des formations permettrait d'appréhender les enjeux d'évolution de la ressource en bois dans ses différentes dimensions (techniques, économiques, sociales, juridiques etc.).

DÉVELOPPEMENT DES OUTILS CONTRACTUELS

La valorisation des différentes ressources issues des SCAF nécessite de développer des outils contractuels nouveaux permettant de matérialiser et de sécuriser les transactions entre le vendeur et l'acheteur. Il s'agit de penser des outils contractuels simples et accessibles qui formalisent les échanges, encourageant ainsi l'investissement du planteur dans la ressource.



ACCOMPAGNEMENT DE LA GOUVERNANCE DES COOPÉRATIVES

Les coopératives, acteur central de la filière cacao, voient leur rôle encore renforcé en tant qu'entités reconnues par la norme ARS1000. La qualité de leur gouvernance passe par la définition collective de leur règlement intérieur et des autres textes encadrant leur activité. Il est donc suggéré que les coopératives puissent être accompagnées dans ce processus de délibération collective.

Il a également été proposé la création de structures faïtières de type inter-profession, syndicats, plateformes de coopératives, susceptibles de renforcer la participation des cacaoculteurs à l'application du cadre réglementaire.

SOUTIEN AUX FILIÈRES AGROFORESTIÈRES

- ▶ Mise en place de systèmes de dépôt-vente autour des principaux produits, cacao évidemment mais aussi principaux fruits collectés ;
- ▶ Production de données pour une meilleure compréhension du fonctionnement et des enjeux des filières bois-énergie ;
- ▶ Renforcement de mesures incitatives à des SCAF diversifiés (ex. PSE) ;
- ▶ Mise en place d'une cellule de coordination dans les zones de production, associant les différents acteurs des filières, les acteurs du conseil agricole mais aussi les collectivités territoriales ;
- ▶ Soutien à la structuration de filières fruitières, notamment la filière avocat.

La mise en place d'agropoles dans plusieurs régions du pays a été identifiée comme un levier potentiel pour la diversification de ces systèmes.

POUR SUIVRE LES TRAVAUX DE RECHERCHE

De manière plus globale, les participants se sont accordés sur l'importance de poursuivre les travaux de recherche sur la valorisation des produits issus des SCAF, évoquant l'idée de gisements encore sous-estimés : la diversité des usages faits des arbres (la fourniture de bois-énergie a été évoquée précédemment), la sous-valorisation de certains PFNL (les fruitiers ont été évoqués précédemment), mais aussi la performance de ces systèmes face aux enjeux de la fertilité que rencontre la cacaoculture.

CONSEILS AGRICOLES ET FORESTIERS

SENSIBILISATION

Il s'agit de prévoir des actions de sensibilisation aux enjeux d'une agroforesterie durable en s'appuyant sur une diversité d'acteurs :

- A l'échelle communautaire : membres de la communauté, administrations déconcentrées des secteurs agricoles et forestiers, acteurs de la recherche, coopératives, associations de femmes et de jeunes.

- A l'échelle individuelle : cacaoculteurs et vulgarisateurs.

CO-CONSTRUCTION DU CONSEIL AGRICOLE ET FORESTIER

Pour faire face aux enjeux multiples évoqués, le conseil agricole et forestier doit être pensé par une diversité d'acteurs. Il peut être apporté à des collectifs comme être proposé de manière individualisée aux cacaoculteurs.

A l'échelle communautaire, cet accompagnement passe prioritairement par la co-construction d'outils de diagnostic communautaire et participatif associant les membres de la communauté, la coopérative agricole ainsi que les acteurs des mutuelles communautaires.

A l'échelle individuelle, il s'agirait de concevoir un accompagnement individualisé des cacaoculteurs à travers des outils type jeu sérieux consistant à modéliser l'évolution des parcelles agricoles selon plusieurs scénarios.

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

Les cacaoculteurs sont les principaux bénéficiaires des actions de renforcement des capacités et d'accompagnement proposées par une diversité d'acteurs : chercheurs, vulgarisateurs, acteurs du conseil agricole et forestier, ONG, entreprises.

MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME

Le développement du conseil nécessite de passer par un cadre de concertation pluri-acteurs institutionnalisé et reconnu par le CCC. A travers cet espace de dialogue, les chercheurs et les vulgarisateurs pourraient concevoir des solutions de conseil qui tiennent davantage compte des réalités et contraintes des cacaoculteurs.

SUIVI-ÉVALUATION

Pour pérenniser les actions, les participants proposent qu'un système de suivi-évaluation soit confié au CCC.

La recherche de financements peut s'appuyer sur une diversité d'acteurs : CCC, MINEF, secteur privé (chocolatiers, exploitants forestiers), partenaires techniques et financiers (GIZ etc.).

CONCLUSION

La restauration du couvert forestier dans les cacaoyères ivoiriennes repose sur un triptyque indissociable : pratiques sylvicoles adaptées, environnement réglementaire incitatif et conseil de terrain bien coordonné. Les avancées dépendront de la capacité des acteurs à mettre en œuvre des dispositifs intégrés, depuis la formation des cacaoculteurs jusqu'à la structuration des marchés du bois et des PFNL, en passant par des mécanismes financiers et contractuels sécurisants. Le séminaire a posé les bases d'une dynamique collective ; la prochaine étape est de traduire ces orientations en plans d'action territorialisés, dotés de budgets, de calendriers et d'indicateurs de succès.



ESA/INP-HB
BP 1093
Yamoussoukro
Côte d'Ivoire
c4f@cirad.fr